

## L'EVALUATION

### Objectifs

L'objectif ultime est de construire une relation entre la société et son espace environnant (le territoire), autour de la gestion collective d'un bien commun, la biodiversité. Il est prévu de mener trois types d'évaluation :

#### **Le premier concerne la notion de territoire (CNRS):**

Notre projet est un projet de culture scientifique dont l'objectif ultime est de construire une relation entre la société et son espace, autour de la gestion d'un bien commun, la biodiversité. Au cours de ce projet de 4 ans, nous ne pourrons identifier les processus de construction de l'organisation sociale dans l'espace, mais nous pourrons néanmoins caractériser l'évolution dans le temps du « statut social » du territoire. Au départ du projet, les habitants vont donner un sens différent à l'espace en fonction de leurs représentations et de leurs pratiques. Nous évaluerons les changements du statut social du territoire grâce à des enquêtes menées auprès des habitants, en début puis en fin de programme. Un volet particulier concerne le rôle de l'engagement de l'école dans l'appropriation de territoire: les relations avec les familles, avec les élus locaux... L'école apporte-t-elle une dimension citoyenne nouvelle?

#### **Le second relève du domaine pédagogique (Zoodyssée, IA):**

Cette évaluation se réfère au socle commun de connaissances et de compétences mis en place au travers des nouveaux programmes. Il est du ressort des enseignants que nous accompagnerons d'évaluer l'effet produit par l'engagement des élèves dans l'opération: apprentissages disciplinaires (sur les composantes de la biodiversité, etc.), démarches (d'investigation: activités d'observation, expérimentales), éducation à l'environnement, au développement durable, à la responsabilité, à l'autonomie.

#### **Le troisième domaine concerne la culture scientifique (La Béta Pi):**

Cette évaluation du programme de culture scientifique portera sur la biodiversité, objet de gestion partagé sur le territoire. La culture scientifique est-elle un vecteur pertinent pour développer des actions de gestion de la biodiversité, pour améliorer sa protection? L'évaluation demandera de créer des indicateurs biologiques et sociologiques dont on suivra les évolutions au sein des villages (nombre d'actions mise en œuvre, richesse biologique). Il sera en effet possible de tester l'impact du programme de culture scientifique en comparant les villages entre eux (villages avec programme et villages sans ; 2 collectivités accompagnées/5 collectivités non accompagnées) puisque l'opération se déroule sur 4 ans en intégrant 7 villages chaque année.

### **Indicateurs permettant de mesurer les résultats**

- Nombre de personnes et d'enfants impliqués
- Nombre de communes engagées dans la réduction des pesticides et des déchets (Charte Terre Saine)
- Nombre de composteurs mis en place
- Nombre de ruchers pédagogiques mis en place
- Evaluation des acquis de connaissances en classe

## TRANSFERT SUR D'AUTRES TERRITOIRES

Nous affichons la volonté de transférer le projet et ses actions vers un autre territoire des Deux-Sèvres et en Région en 2013. Le projet est conçu sur le modèle de *L'Opération Des Nichoirs dans la Plaine* (2007-2010) qui bénéficie d'un guide méthodologique, véritable cahier des charges pré-opérationnel. Toutefois, les modalités de transfert devront prendre en compte les spécificités et les besoins du territoire ciblé.



### 1/ Le Pays Thouarsais

Nous avons identifié le **Pays Thouarsais** (43 communes dont Thouars) comme territoire des Deux-Sèvres pouvant potentiellement accueillir ce projet. Thouars est la deuxième grande ville du département et la Communauté de communes de Thouars mise sur la mobilisation des citoyens pour construire son territoire du 21<sup>e</sup> siècle.

#### **Responsable : CPIE de Gâtine poitevine**

Personne référente du projet : Adèle GAMACHE

Spécialisé dans les actions de sensibilisation et d'éducation de tous à l'environnement et les actions d'accompagnement des territoires, le CPIE de Gâtine portera le projet hors de la Zone Atelier « Plaine et Val de Sèvre ». L'Union nationale des CPIE, association reconnue d'utilité publique gérant le label CPIE, est le garant des valeurs portées par les 80 CPIE en France :

- l'humanisme,
- la promotion de la citoyenneté, de l'engagement citoyen, des démarches participatives et de la concertation,
- le respect de la connaissance scientifique.

L'avantage du CPIE de Gâtine poitevine est d'avoir déjà mené un certain nombre d'actions en pays Thouarsais. En effet, depuis presque 10 ans, le CPIE intervient dans les écoles du pays Thouarsais sur la thématique des déchets. Ainsi « Prévention de la production des déchets » et « Gestion / tri des déchets » ont été abordées au moins une fois dans chaque école sur plusieurs séances. L'association accompagne également la mise en place de Carapattes (déplacement doux domicile-école), sans compter les ateliers ou séjours pédagogiques à destination d'établissements scolaires du territoire au-delà de ces thématiques : biodiversité, eau, énergie, ... Par ailleurs, le CPIE a déjà des relations de partenariat avec des associations locales comme Terra Botanica(<http://www.terrabotanica-thouars.fr/>), Bocage pays Branché (<http://www.bocagepaysbranche-asso.fr/>), La colporteuse (<http://lacolporteuse.over-blog.com/>) et une toute jeune association On Loge à pieds (<http://www.onlogaeperied.lautre.net/>): qui souhaite travailler sur le jardin et les économies dans l'habitat.

La démarche proposée est donc de rencontrer les acteurs locaux et co-construire avec eux le projet « Mon village, espace de biodiversité » dans le nord des Deux-Sèvres. Il s'agit dès 2012 de réaliser le montage du projet après avoir :

- Identifier les personnes ressource sur le territoire ciblé
- Vérifier l'intérêt pour le territoire et pour les acteurs existants
- Entamer la démarche de création.

L'objectif est de pouvoir entamer le projet dès la rentrée scolaire 2012-2013. Les structures impliquées sur la Zone Atelier (CNRS, Zoodyssée et Ifrée) resteront disponibles pour aider au montage conceptuel du projet et le CPIE (et le GODS) participeront aux différentes phases du montage du projet sur la Zone Atelier en 2012. Une phase d'accompagnement plus concrète peut être apportée par l'Ifrée. Le guide méthodologique sur les nichoirs reste un outil important au transfert. Le montage du projet ailleurs dans le département doit s'inspirer des actions réalisées et doit se faire dans le respect de la démarche adoptée décrite dans le guide, notamment en ce qui concerne le partenariat avec les écoles.

Au cours des 4 ans, le lien avec la Zone Atelier se fera aussi grâce au site internet commun aux deux sites (CDDP-Zoodyssée). De nombreuses ressources seront disponibles.

### **Personnel du CPIE impliqué sur 4 ans** Action = 85 jours/an action

Nom	Prénom	Statut, catégorie de personnel	Implication en jours	Rôle/Responsabilité dans le projet
Hamel	Gilles	Directeur	3 x 4 = 12	Suivi
Gamache	Adèle	Dir adjointe, chargée de mission	7 x 4 = 28	Coordination partenariale
Withead	Marie	Responsable pédagogique/éduc	17 x 4 = 68	Programme enseignants, animation
Parpaix	Hervé	Educateur environnement	14 x 4 = 56	Animation, création outils pédagogiques
Bailly	Alexis	Educateur environnement	14 x 4 = 56	
Lebarbier	Valérie	Educatrice environnement	17 x 4 = 68	Animation, création outils pédagogiques, spécialité jardin
Roche / Vigier	Jean-Baptiste / Aude	Chargés d'études	13 x 4 = 52	Eau :DCE,Pesticides
			340	

#### • ***Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres***

Nom de l'organisme : Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

Statut de l'organisme : Association loi 1901

Nom du responsable: Gustave TALBOT, Président, 05 49 09 24 49 [fgtalbot@wanadoo.fr](mailto:fgtalbot@wanadoo.fr)

Adresse : 7, rue Créméau 79000 NIORT

N°SIRET : 40189117100027

Code APE : 9499Z

Nom du responsable du projet: Xavier FICHET, Directeur

05 49 09 24 49 [xavier@ornitho79.org](mailto:xavier@ornitho79.org)

*Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) est une association de protection de la nature qui a pour objectifs, l'étude et la protection des oiseaux et de leurs milieux. Le GODS est également initiateur de projets de préservation et de conservation du patrimoine naturel (animations, conférences, programme de conservation, études et suivis naturalistes, mise en place de mesures de gestion) sur les plaines agricoles des Deux-Sèvres. <http://www.ornitho79.org/>*

De par ses expériences antérieures et les compétences diversifiées de l'équipe, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres peut intervenir dans le cadre des :

- Interventions dans les écoles et collèges, préparation pédagogique
- Intervention auprès des habitants, élus et personnels des communes et villages
- Diagnostic ornithologique, interprétation cartographique pour construction d'atlas de la biodiversité communale (méthode standardisée)
- Evaluation ornithologique pendant et après le projet

Le GODS propose des actions d'animation et de sensibilisation centrées sur les oiseaux des villages et des jardins. Il mettra ses compétences au service du projet dans le Nord du département en Pays Thouarsais en travaillant en étroite collaboration avec le CPIE de Gâtine poitevine et l'inspection académique. Le GODS a en effet déjà mené en 2008-2009

un projet fédérateur avec l'inspection académique sur 18 écoles et 3 collèges: *Oiseaux des villages en Gâtine* (coordonnée par Laure DUVALLET). Ce programme associait 20 communes, 1 centre de loisir, 40 enseignants, 37 élus et 19 agents territoriaux (66 animations, 881 enfants, 14 expositions et conférences grand public).

Il mène actuellement une action de démarche participative au travers de l'*Enquête grand public hirondelle* avec un site internet dédié ([www.hirondelles79.org](http://www.hirondelles79.org)) qui pourra servir de support au volet 'oiseaux' du projet « Mon village, espace de biodiversité ». La mise en ligne prochaine de *visionature* en Deux-Sèvres (site internet de saisie et restitution des données naturalistes relatives à la faune) pourra aussi être alimenté par les données du programme sur les villages.

Par ailleurs, le CPIE de Gâtine poitevine pourra construire le programme en Pays Thouarsais en s'appuyant sur l'expérience du GODS dans le diagnostic ornithologique à l'échelle d'une commune (Analyse de la biodiversité et plan d'action pluriannuel de la commune de Niort). Le calendrier d'action du GODS suivra celui du CPIE, avec une phase d'accompagnement et de montage du projet en 2012.

#### **Personnel du GODS impliqué sur 4 ans**

Nom	Prénom	Statut, catégorie de personnel	Implication en jours	Rôle/Responsabilité dans le projet
FICHET	Xavier	Directeur	28	Coordination générale, relations avec les partenaires, budget
DUVALLET	Laure	Animatrice	64	Coordination locale, programme pédagogique, relations avec élus et habitants
ARMOUET	Alain	Ornithologue, animateur	28	Programme pédagogique scolaires et grand public & Diagnostic ornithologique, Evaluation
BRAUD	Clément	Ornithologue, animateur	12	Diagnostic ornithologique, Evaluation
BERTHOME	Jean-François	Cartographe SIG	16	Cartographie SIG
JARRY	Anne	Assistante de Direction	23	Secrétariat, comptabilité
Recrutement octobre 2011		Chargé de communication	24	Communication

- **Le Syndicat Mixte du Pays Thouarsais**

Nom du responsable : FERJOU Claude Président du pays Thouarsais

Adresse: 21 avenue Victor Hugo 79100 Thouars

tel : 05.49.66.68.68

[service.territoire@pays-thouarsais.com](mailto:service.territoire@pays-thouarsais.com)

Nom du responsable du projet et Directrice: Aurélie Kaminski

Le Pays regroupe 4 cantons, soit 3 communautés de communes (de l'Argentonnais, du Thouarsais, du Saint-Varentais) et 6 communes "isolées" (Saint-Martin de Sanzay, Tourtenay, Saint-Martin de Mâcon, Brion près Thouet, Pas de Jeu et Saint Cyr La Lande). C'est un territoire essentiellement rural de 43 communes comptant près de 41.000 habitants, regroupé autour d'une ville centre de près de 11.000 habitants et possédant le label Ville d'Art et d'Histoire : Thouars. Le programme « mon village, espace de biodiversité » concerne deux compétences du Syndicat : Environnement et valorisation des déchets ; Aménagement durable du territoire.

Une première réunion animée par le CPIE a eu lieu le 30 septembre 2011 dans la salle du Syndicat du Pays Thouarsais afin de présenter le programme aux structures locales potentiellement intéressées pour le mettre en place sur ce territoire.

Personnes présentes :

Association On loge à Pied (Vincent Thareau)  
Association Bocage Pays Branché (Etienne Berger)  
Association Cultivons la Bio Diversité (Marc Pousin)  
Communauté de communes de l'Argentonais (Guillaume Koch)  
Communauté de communes du Thouarsais (M. Doret)  
Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres (Alain Bigot)  
Le syndicat du Thouaret (Vanina Sechet)  
Le SIADE (Marie Aimé)  
Association La colporteuse (Mathieu Bernardin)  
La chambre d'agriculture (Claire Grimaldi)  
Groupe d'Action Locale Nord Deux-Sèvres – Leader (Alice Monier)  
CPIE Gâtine Poitevine (Adèle Gamache)  
CNRS de Chizé (Sylvie Houte)  
Groupe Ornithologique des Deux Sèvres (Xavier Fichet)  
ZOODYSEE (Estelle Barbeau)  
Conseil général des Deux-Sèvres (Jean-Paul Baron)  
Inspection Académique des Deux-Sèvres  
Syndicat du Pays Thouarsais (Aurélie Kaminski, Aurélie Chevallier)

## 2/ Le Pays des Vals de Saintonge

*Pays des*  
VALS DE SAINTONGE

### **Un partenaire à identifier dans le transfert en Région Poitou-Charentes**

Dans un deuxième temps, nous avons identifié le **Pays des Vals de Saintonge** en **Charente-Maritime** comme territoire pouvant accueillir le programme « Mon village espace de biodiversité ». Il s'agit d'un territoire rural avec une agriculture très présente et un tissu dense de villages et de bourgs qui s'articulent autour de la ville-centre de Saint-Jean d'Angély.

La proximité de ce territoire du CNRS de Chizé faciliterait le transfert du programme. L'objectif est donc d'entrer en contact le **Pays des Vals de Saintonge** en partenariat avec l'inspection académique de Charente-Maritime afin de cibler plus précisément les communes susceptibles d'accueillir le programme à la rentrée 2013 ou 2014. Un contact a déjà été pris avec les conseillers pédagogiques.

*Ce volet est sera réalisé sur d'autres financements.*

## 3/ La Ville de Niort



Une démarche de travail avec la **ville de Niort** a dores et déjà été entamée en vue de déployer le projet sur l'ensemble des écoles, quartier par quartier.

La ville mène une politique volontariste en matière de développement durable, et notamment en matière de solidarité et de biodiversité :

- Elaboration de l'Agenda 21 en cours : phase de formalisation d'une stratégie de DD, suite à des ateliers participatifs avec les citoyens niortais

- Des actions d'EEDD : 2 éco-animateurs qui interviennent dans les écoles niortaises toute l'année, ainsi que dans les centres de loisirs. + Un programme EEDD grand public co-animé avec des structures partenaires sur le territoire (DSNE, GODS, MMP, IIBSN, SEV, ...) + Un festival biennal de la diversité biologique et culturelle : Téciverdi, dont le thème pour l'édition 2012 est « Insectes et Araignées ».
- Une dynamique de jardins familiaux : des parcelles propriétés Ville sur lesquelles l'association Vent d'Ouest anime et jardine avec des personnes en situation de handicap et en insertion. (Jardinage écologique)
- Un service espaces verts et naturels : (une centaine d'agents) dynamique de gestion responsable/différenciée étendue à l'ensemble du territoire communal
- La réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale et l'élaboration de la Trame Verte et Bleue et d'un plan d'actions pluriannuel visant à assurer la fonctionnalité de la TVB.

Il nous semble particulièrement intéressant de travailler sur les comparaisons d'approche et d'apprentissage concernant les concepts liés à la biodiversité entre les écoles rurales et les écoles urbaines, entre des espaces plus ou moins dense (Marigny 28 hab/ km<sup>2</sup> – Niort 859 hab/km<sup>2</sup>). Le travail réalisé auprès des élèves et des habitants peut-il être le même entre la ville et la campagne ? Le lien entre l'école et les habitants sera facilité par l'existence d'un conseil de quartier pour chacun des 9 quartiers de la ville.

La répartition des 19 écoles élémentaires par quartiers :

1. Champcalirot – Goise – Champommiers : 3 établissements (Buisson, Sand, Jaurès)
2. St Liguaire : 1 établissement (Aubigné)
3. Souché : 2 établissements (Proust, Mermoz)
4. Tour Chabot Gavacherie : 1 établissement (Perochon)
5. Clou Bouchet : 2 établissements (Zola, Zay)
6. Centre-Ville : 3 établissements (Michelet, Macé, Bert)
7. Nord : 4 établissements (Brizeaux, Ferry, Coubertin, Mirandelle)
8. Ste Pezenne : 2 établissements (Aragon, Prévert)
9. St Florent : 1 établissement (Pasteur)

Les deux quartiers pressentis pour débuter seraient : 1. Champclairot – Goise – Champommier : forte dynamique existante des conseillers de quartiers et des habitants sur le thème de la biodiversité ; 2. Tour Chabot Gavacherie : quartier plus urbain (habitat vertical, avec de nouveaux aménagements d'espaces publics en cours), zone classée en ZEP, mobilisation moindre en matière de biodiversité et d'environnement.

*Ce volet est sera réalisé sur d'autres financements.*

## LE RESEAU DES PARTENAIRES DU PROJET SUR LA ZONE ATELIER

L'ensemble des partenaires participe aux actions collectives et s'engage donc à :

1. présenter son rôle dans le projet lors de la réunion publique organisée dans chaque commune début février (semaine 6),
2. être disponible pour intervenir si nécessaire lors de l'université populaire ou du café scientifique organisé dans chaque commune fin février (semaine 8) par la Béta-pi,
3. co-organiser la Fête Des Abeilles annuelle qui aura lieu en septembre dans chaque commune avec l'ensemble des partenaires,
4. présenter le projet lors des Rencontres de la Biodiversité organisées le premier week-end de juin à Zoodysée chaque année.

En plus des partenaires actuellement identifiés, des structures d'animation locales pourront être sollicitées par la suite (ex : Balanin&Torchepot, Deux-Sèvres Nature Environnement).

Une proposition de sujet de film sera faite aux étudiants du Master 2 "réalisateur de documentaire animalier" de l'**Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute** (Université de Poitiers, UFR Sciences Humaines et Arts).



### Les partenaires de l'animation pour un développement durable

- L'Association de Protection d'Informations et d'Etude de l'Eau et de son Environnement) (A.P.I.E.E.E)

Nom de l'organisme : APIEEE

Statut de l'organisme : association loi 1901

Nom du responsable, tel, mail : Hecht Emmanuel : 05.49.26.39.65

Adresse : rue de l'hôtel de ville 79170 Chizé

N°SIRET : 40144599400015

Code APE : 94 99 Z

Si différent, Nom du responsable du projet, tel, mail : Barré Daniel [daniel.barre@onf.fr](mailto:daniel.barre@onf.fr)

L'A.P.I.E.E.E est une association loi 1901 créée en 1990 qui développe un axe d'éducation et de sensibilisation au respect de la ressource en eau, à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté. L'APIEEE bénéficie d'un agrément relatif à la protection de la nature et un agrément « jeunesse et éducation populaire » et pouvons à ce titre agir sur ces champs. Cette association met notamment en œuvre un programme orienté vers les élus et le grand public destiné à réduire les pesticides: stand d'information sur les produits chimiques utilisés dans les cours et jardins, organisation de conférences et formation au jardinage « sans pesticide », atelier animé par un maraîcher en production biologique.

## Description des actions de l'APIEEE par an :

L'APIEEE s'engage à hauteur de 30 jours/an :

- 14 Ateliers pratiques « Jardinage sans pesticide » : 2 animations à l'attention du grand public/commune. Les jardins des particuliers volontaires pourraient servir de supports aux ateliers : 2 demi-journées par commune, 7 jours au total.
- 7 « causeries » autour d'un puits, d'une source, d'un lavoir (patrimoine bâti et/ou naturel du village), pour discuter et échanger sur des pratiques favorisant la biodiversité au jardin : 1 causerie par commune (demi-journée) avec pour 2 des 7 communes une co-animation avec l'ESAT d'Aiffres et Nicole Doray-Soulard sur « Les plaques empreintes de la nature » : 3 jours au total.
- travail de préparation : 7 jours
- 5 réunions de coordination : 5 jours
- 1 journée de Rencontre de la Biodiversité
- 7 journées d'accompagnement des collectivités (avec l'Ifrée).

Un grand jeu autour du jardinage déjà réalisé peut être mis à disposition du projet.

## Personnel de l'APIEEE impliqué sur 4 ans

Des bénévoles seront impliqués.

Nom	Prénom	Statut, catégorie de personnel	Implication en jours	Rôle/Responsabilité dans le projet
Mignon	Christophe	Salarié animateur en CDI	60	Coordination et animation
Queheille	Aurélie	Salarié animatrice en CAE	60	animation

## Chronologie d'action par an/commune:

Actions	Sous-actions	2011	2012	2013	2014	2015
Ecole	Co-construction des animations avec Zoodyssée	x	x	x	x	x
	Intervention 7 jours	x	x	x	x	x
Ateliers pratiques « Jardinage sans pesticide »	Avril : 2 <sup>ème</sup> animation dans le village - compostage (SMITED) et Atelier « Jardin sans pesticide » (APIEEE)		x	x	x	x
	Mai : 3 <sup>ème</sup> animation dans le village - Atelier « Jardin sans pesticide »		x	x	x	x
« Causeries »	Mars : 1 <sup>ère</sup> animation dans le village Echange sur les pratiques		x	x	x	x

### • Le Syndicat Mixte de Traitement et d'Elimination des Déchets en Deux-Sèvres (SMITED)

Nom de l'organisme : SMITED

Statut de l'organisme : Collectivité territoriale

Nom du responsable : François Jouinot – tel : 05.49.75.42.08

mail : [fjouinot@smited.org](mailto:fjouinot@smited.org)

Adresse ZAE Montplaisir, 79220 Champdeniers Saint Denis

N°SIRET :257 902 296 000 17 Code APE : 8411Z

Si différent, Nom du responsable du projet : Birot Sandie – tel : 05.49.26.05.27

mail : [s.birot.sictom.loubeau@wanadoo.fr](mailto:s.birot.sictom.loubeau@wanadoo.fr)

Par son activité de gestion des déchets, le SMITED s'engage dès 2011 sur des objectifs environnementaux sur le département des Deux-Sèvres (<http://www.dechets79.org/>). Parmi leurs actions prioritaires, le SMITED cherche à réduire la production et le stockage de déchets.

Dans le cadre du projet « Mon Village, Espace de Biodiversité », il coordonne sur la Zone Atelier un programme de prévention en incitant la population à des gestes « environnement » (compostage, recyclage, énergie, achats...). L'objectif sera de faire le lien avec la conservation de la biodiversité des villages en accompagnant les écoles dans la mise en place et la réalisation d'actions et animations ayant attrait à la réduction des déchets. Cette démarche restant totalement compatible avec les projets éco-école. Les actions réalisées par l'Ambassadeur de Prévention se focaliseront sur le compostage. Au delà de la sensibilisation des scolaires, le programme a pour objectif d'inciter les écoles vers un engagement au sein de leur structure pour atteindre une réelle baisse de leur production des déchets. Un dialogue sera suscité entre l'action engagée par l'école et la commune (accompagnement des collectivités, composteur public). Les actions engagées pourront être relayées au sein des villages par le réseau des bibliothèques du département des Deux-Sèvres (mise à disposition d'un Guide du Compostage, animations par les bibliothécaires).

### Description des actions du SMITED par école :

La réalisation d'un plan d'action a pour but la réduction des déchets et plus spécifiquement la promotion du compostage domestique.

Ce plan d'action par école comprend:

- **Action 1** / Réunion d'échanges avec l'équipe pédagogique (coordonné par Zoodyssée)
- **Action 2** / Réalisation d'un diagnostic
- **Action 3** / Séance de travail avec les élèves : 3 x 1h par classe
- **Action 4** / La mise en place d'actions concrètes Ex : installation d'un composteur dans l'école: 1h

Un suivi annuel des écoles impliquées sera réalisé : 4h/an

La présence d'une animation « compostage » à la 2<sup>ème</sup> animation dans le village en avril.

### Personnel du SMITED impliqué sur 4 ans

Nom	Prénom	Statut, catégorie de personnel	Implication en jours	Rôle/Responsabilité dans le projet
Debodinance	Grégoire	Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	15	Animateur prévention / compostage

### Chronologie d'action par an:

Actions	Sous-actions	2011	2012	2013	2014	2015
Actions sur 5 écoles	Diag + sensibilisation + actions concrètes		x			
	Suivi des actions			x	x	x
Actions sur 7 écoles	Diag + sensibilisation + actions concrètes			x		
	Suivi des actions				x	x
Actions sur 7 écoles	Diag + sensibilisation + actions concrètes				x	
	Suivi des actions					x
Actions sur 6 écoles	Diag + sensibilisation + actions concrètes					x
	Suivi des actions					

Toutes les actions étant réalisées par le programme local de prévention, elles seront totalement prises en charge par le SMITED dans le cadre des aides financières allouées par l'ADEME. Les actions du programme local de prévention des déchets sont financées par l'ADEME. Dans ce cadre, il accompagne les différentes Communautés de Communes engagées à ses côtés pour la mise en place et la réalisation d'opération : SICTOM de Loubeau, Communauté de Communes Cœur du Poitou, Communauté de Communes de Parthenay, Communauté de Communes du Pays Thénezéen, SICTOM Coulonges Champdeniers et la Communauté de Communes Val du Thouet.

- **La Communauté d'Agglomération de Niort (C.A.N.)**

Nom de l'organisme : CAN

Statut de l'organisme : établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

Nom du responsable : Alain Mathieu Président

Adresse : 28,rue Blaise Pascal BP 193

79006 NIORT Cedex

tel : 05 49 78 91 30

Si différent, Nom du responsable du projet : Corinne Boutin au 05.49.04.13.01

mail : [corinne.boutin@agglo-niort.fr](mailto:corinne.boutin@agglo-niort.fr)

*Avec l'appui technique et financier de l'ADEME, du Conseil Régional et du Conseil Général, la CAN a développé un programme visant à réduire la partie fermentescible présente dans les poubelles à ordures ménagères, afin de réduire les tonnages collectés. Aussi, le PLPD mis en place depuis 2010 prévoit différentes actions afin d'inciter à la réduction de la production des déchets: Des sessions de formation "grand public" sur le thème du compostage et du paillage sont organisées sur l'année 2012. Les projets de compostage en pied d'immeuble sont développés. Les communes de la CAN peuvent dorénavant valoriser leurs déchets verts à l'aide d'un broyeur mis à disposition par la CAN.*

La Communauté d'Agglomération de Niort (C.A.N) se compose actuellement de 29 communes dont 5 d'entre elles sont concernées par le programme « Mon Village Espace de Biodiversité » : Vouillé, Aiffres, Vallans, La Rochenard et Frontenay-Rohan-Rohan. Ainsi pour ces communes la compétence 'gestion et traitement des déchets' (dont la partie compostage) est assurée par la CAN. Elle met gratuitement à disposition des habitants du territoire, des composteurs individuels et bioseaux pour la cuisine. Cette initiative permet à plus de 7000 foyers (soit 44% des foyers des communes concernées) d'être déjà équipés d'un composteur. Ce partenariat est donc central sur le volet « jardin et compostage » et permet d'associer les actions réalisées en école et auprès du grand public.

- **L'entreprise JOUFFRAY- DRILLAUD**

Nom de l'organisme : JOUFFRAY- DRILLAUD

Statut de l'organisme :

Nom du responsable : Vincent Béguier Directeur de recherche et développement

0549585561, [vbeguier@jouffray-drillaud.fr](mailto:vbeguier@jouffray-drillaud.fr)

Adresse : Station de la litière 86600 Saint-Sauvant

tel : 05 49 58 80 83

Si différent, Nom du responsable du projet : Nathalie Harzic

[nharzic@jouffray-drillaud.fr](mailto:nharzic@jouffray-drillaud.fr)

*Jouffray-Drillaud est un établissement semencier qui a construit sa gamme autour de solutions eco-performantes, afin de concilier pour l'agriculteur rentabilité et environnement. Jouffray-Drillaud est leader en composition de mélanges dans ses gammes fourragères (prairies multispecifiques), de grande culture (mélange plantes compagnes en colza) ou de couvert (interculture, enherbement ou mélange mellifère). Ces concepts s'appuient sur les programmes de sélection de l'entreprise.*

Le projet « Mon village, Espace de biodiversité » bénéficierait de l'expertise de l'entreprise sur plusieurs domaines : la définition a priori, puis à partir des retours d'expérience, des couvert favorables à la biodiversité et à la gestion différenciée des espaces verts, la fourniture de semences de ces compositions.

## Les partenaires de la diffusion des savoirs et des savoir-faire

### • La Bêta Pi:

Nom de l'organisme : La Bêta-Pi

Statut de l'organisme : Association Loi 1901

Nom du responsable, tel, mail : Kim DELAGARDE, kim.delagarde@labetapi.fr

Adresse : CSC du Mellois, 8 place René Groussard

N°SIRET : Code APE :

Julien MALHERBE, 06 50 96 50 08, julien.malherbe@labetapi.fr

*Association de loi 1901, agréée "éducation populaire", la Bêta-Pi a pour objectif est de rendre les sciences et les techniques accessibles à tous. Cette association d'animation et de médiation de culture scientifique et technique adressent ses activités aux jeunes, enseignants, associations, collectivités et entreprises.*

<http://www.labetapi.fr/>

L'objectif à atteindre par le développement d'un programme de culture scientifique repose sur le fait que nous considérons la culture comme indispensable aux citoyens pour déterminer leurs choix de décision. La culture scientifique est entendue ici comme un échange entre les scientifiques et les citoyens, dans les deux sens : nous chercherons à prendre en compte les savoirs-faires judicieux des citoyens, leurs expériences et leurs pratiques et nous susciterons la confrontation des différents savoirs. C'est donc dans cet objectif que nous faisons le choix d'aborder les enjeux liés aux services écosystémiques rendus par la biodiversité dans le cadre d'action d'**éducation populaire**. Depuis son origine, l'éducation populaire a pour objectif de partager la connaissance et de permettre à chacun de comprendre le monde dans lequel il vit. A côté d'une école obligatoire pour les jeunes, l'association La Bêta-Pi par des actions d'animation, de médiation et de formation permet l'accès aux savoirs, la diffusion de la connaissance au plus grand nombre en formant des citoyens actifs et responsables. Elle reconnaît et associe une dimension humaniste de développement de l'individu (selon son parcours de vie, son environnement) et une dimension politique d'émancipation (place de l'individu dans la société). Des cycles de formation de qualité, centrés sur la compréhension et l'apprentissage; seront proposés aux habitants de la Zone Atelier. Ils seront portés par La Bêta-Pi y compris avec L'Université Populaire Sud Deux-Sèvres dont elle est partie prenante :

### **Description des actions de La Bêta-Pi: une Université Populaire par commune**

L'objectif est de coupler le mode d'apprentissage et le mode d'implication citoyenne dans cette action menée au cœur de chaque commune. En effet, une Université Populaire sera co-organisée avec un groupe de personnes volontaires. Cette implication sera suscitée par l'animation, la formation et l'accompagnement d'un groupe d'habitants qui deviendront « expert » sur les services écologiques. L'apport de connaissance et l'implication dans une démarche scientifique viendrait renforcer leur intérêt. Nous partons du postulat que c'est par cette phase de culture scientifique que ce groupe d'expert peut ensuite porter l'Université Populaire auprès de leurs concitoyens.

**Action 1 / Animation d'un groupe d'« experts »** : 10 à 12 personnes choisies afin d'être représentatif de la population et volontaire.

*Objectif dans le temps:*

- constituer et former un groupe citoyen porteur du projet en capacité de créer une expertise scientifique et citoyenne sur la problématique du projet.
- accompagner ce groupe à l'organisation collective de l'Université Populaire

**Action 2 / Organisation d'une Université Populaire:** un appel sera lancé à tous les habitants de la Zone Atelier pour participer à l'Université Populaire sur les services écologiques.